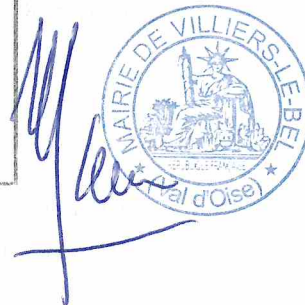




Conseil Municipal du 31 mars 2023



M. Le Maire
Jean-Louis MARSAC



Note de Synthèse accompagnant le vote du Compte Administratif 2022 et du Budget Primitif 2023 de la Ville

L'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif et au compte administratif.

Sommaire

- I. Eléments de contexte : économique, social, budgétaire, évolution de la population
- II. Priorités du budget
- III. Ressources et charges des sections de fonctionnements et d'investissement : évolution, structure
- IV. Montant du budget consolidé et des budgets annexes
- V. Niveau d'endettement de la collectivité
- VI. Capacité de désendettement
- VII. Taux d'endettement
- VIII. Niveaux des taux d'imposition
- IX. Principaux ratios
- X. Effectifs de la collectivité et charges de personnel

I. Eléments de contexte : économique, social, budgétaire, évolution de la population

A. Evolution de la population de Villiers le Bel

EVOLUTION DE LA POPULATION SUR 6 EXERCICES						
EXERCICES	2023	2022	2021	2020	2019	2018
POPULATION	28 742	28 540	28 423	28 157	27 519	27 880

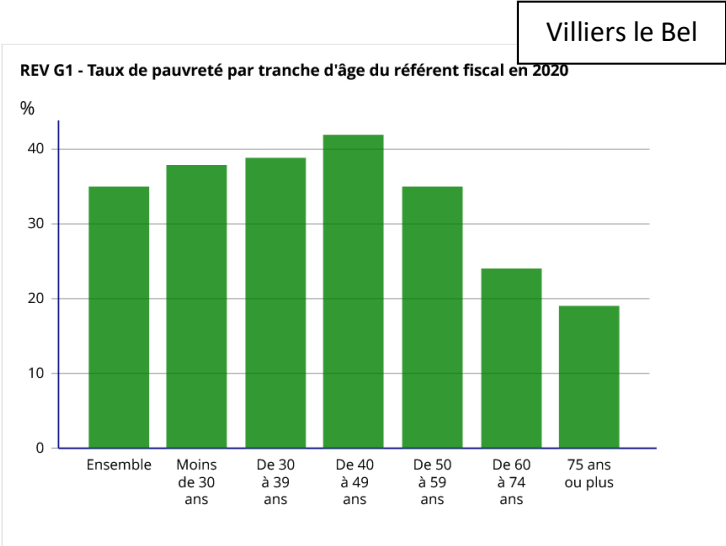
B. Données sociales comparatives Villiers le Bel et département du Val d’Oise (derniers chiffres INSEE publiés : 2020)

REV T1 - Ménages fiscaux de l'année 2020		Villiers le Bel	
			2020
Nombre de ménages fiscaux			9 589
Nombre de personnes dans les ménages fiscaux			30 638
Médiane du revenu disponible par unité de consommation (en euros)			15 950
Part des ménages fiscaux imposés (en %)			37

Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2022.

REV T1 - Ménages fiscaux de l'année 2020		Val d’Oise	
			2020
Nombre de ménages fiscaux			471 215
Nombre de personnes dans les ménages fiscaux			1 256 070
Médiane du revenu disponible par unité de consommation (en euros)			22 650
Part des ménages fiscaux imposés (en %)			59,0

Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2022.



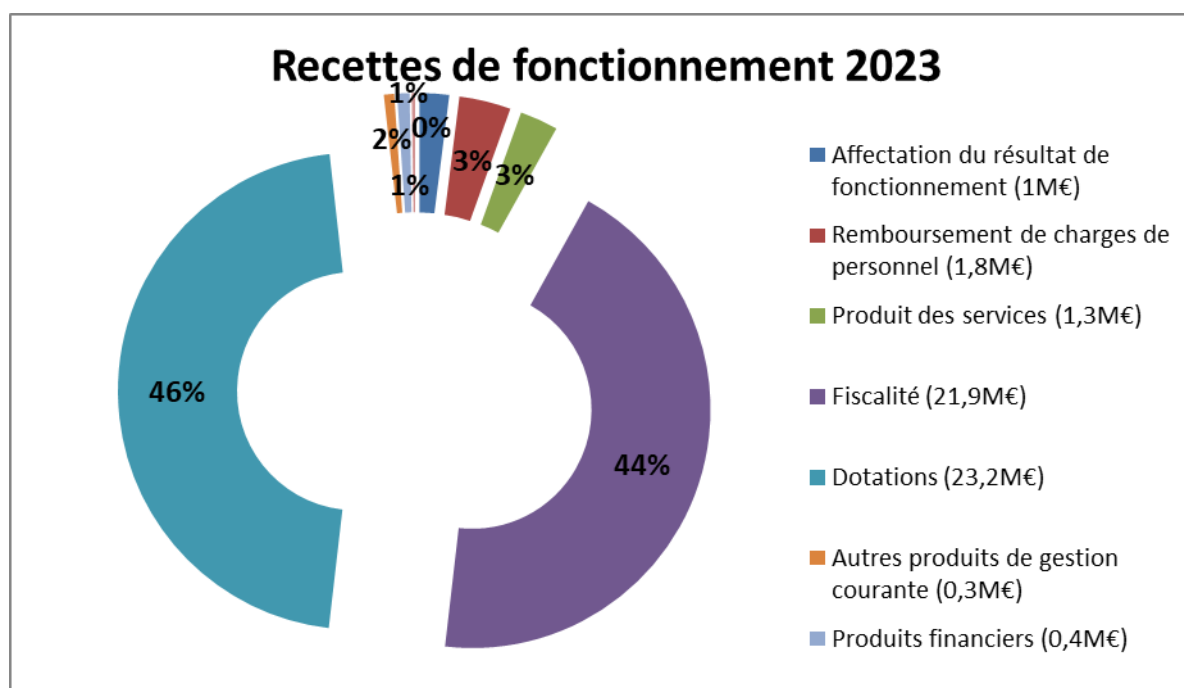
REV T1 - Ménages fiscaux de l'année 2020		Val d’Oise	
			2020
Nombre de ménages fiscaux			471 215
Nombre de personnes dans les ménages fiscaux			1 256 070
Médiane du revenu disponible par unité de consommation (en euros)			22 650
Part des ménages fiscaux imposés (en %)			59,0

Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2022.

Potentiel fiscal et financier comparatif ville et moyennes nationales de la strate

POTENTIEL FISCAL ET FINANCIER			Valeurs par habitant pour la commune (pop DGF) 2022		Moyennes nationales de la strate	
INFORMATIONS FISCALES (N-2)	Potentiel fiscal 2022	Potentiel financier 2022	Potentiel fiscal 2022	Potentiel financier 2022	Potentiel fiscal 2022	Potentiel financier 2022
Quatre taxes	21 755 823€	27 056 425€	759,05€	943,98€	1118,30€	1219,53€

Part des dotations et de la fiscalité – Comparaison Villiers le Bel et autres collectivités locales

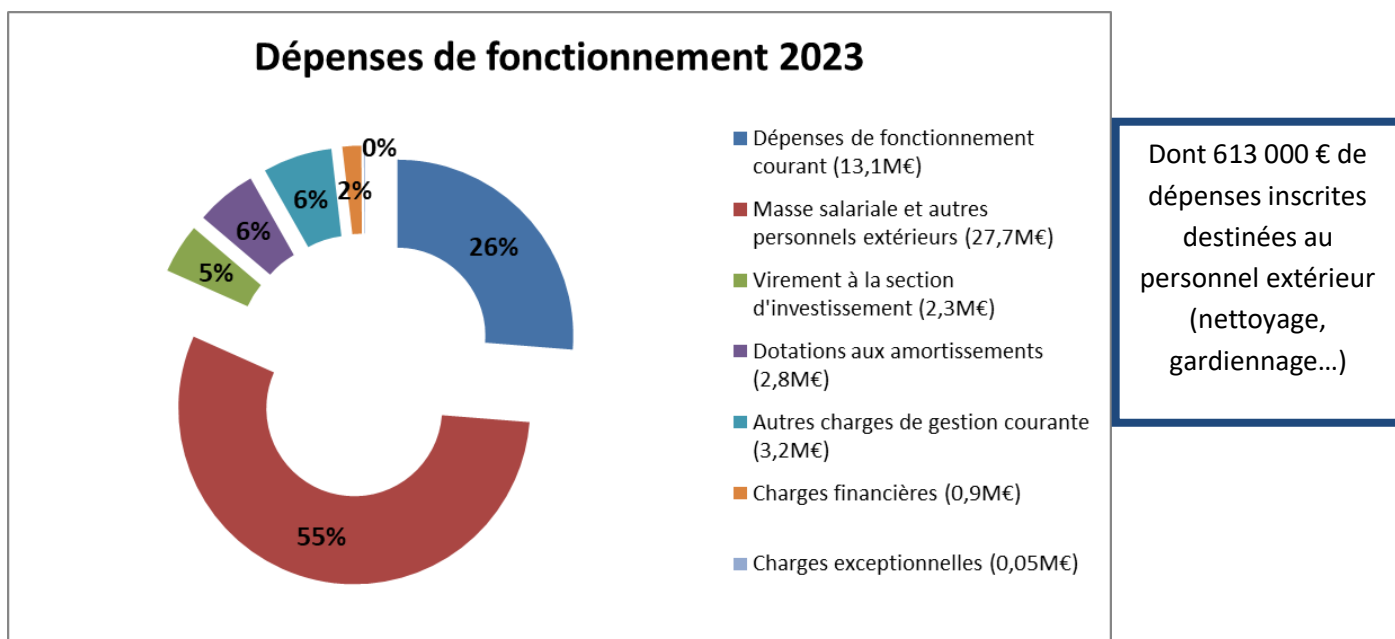


Structurellement et pour rappel, le budget de la ville est différent de celui des autres collectivités compte tenu du faible poids relatif de la fiscalité (47 % à Villiers le Bel contre 60 % environ dans les autres communes). Cette tendance s'amenuise depuis 2016, grâce aux reversements de fiscalité opérés par la communauté d'agglomération Roissy Pays de France, par le biais de l'attribution de compensation, de la dotation de solidarité communautaire (DSC) et du fonds de péréquation intercommunal (FPIC) pour un total de plus de 2,7 millions d'euros.

Cette proportion moindre des recettes de fiscalité de la ville, comparativement aux dotations (par rapport aux autres collectivités), s'explique par des bases faibles, en lien avec les ressources des administrés.

II. Priorités du budget 2023

A. Section de fonctionnement



Les priorités du mandat sont confortées malgré le contexte inflationniste qui vient limiter les marges de manœuvre de la ville. Il a été décidé de maintenir les activités, événements et projets suivants :

- ❖ La fête des sports (7 000 € hors masse salariale)
- ❖ La fête de la ville (100 000 €)
- ❖ Les deux feux d'artifice (97 000 €)
- ❖ La consolidation du dispositif « bâtir son avenir »
- ❖ Les cités éducatives avec de nombreuses prestations
- ❖ Et d'autres projets : les conséquences de l'audit jeunesse, la démocratie participative, un programme peinture dans une école (100 000 €), la remise en place du fonds de participation aux habitants, l'installation de la régie de quartier, les projets avec l'accueil comprenant un volet numérique fort,
- ❖ La mise en place progressive de la Régie de Quartier mais également des projets des centres sociaux culturels permettront de poursuivre l'amélioration du cadre de vie et du quotidien sur le territoire communal.

Il est précisé que la ville versera une subvention de 1 313 000 € au CCAS.

B. Section d'investissement

Concernant les dépenses d'investissement, 8,9 millions d'euros seront consacrés aux dépenses d'investissements courants (travaux de grosses réparations des bâtiments et de la voirie), dont 2,9 millions de dépenses reportées. 22,8 M€ (dont 2,4 millions de dépenses reportées) seront réservés au financement de nouveaux équipements.

Cette année verra l'achèvement des opérations suivantes :

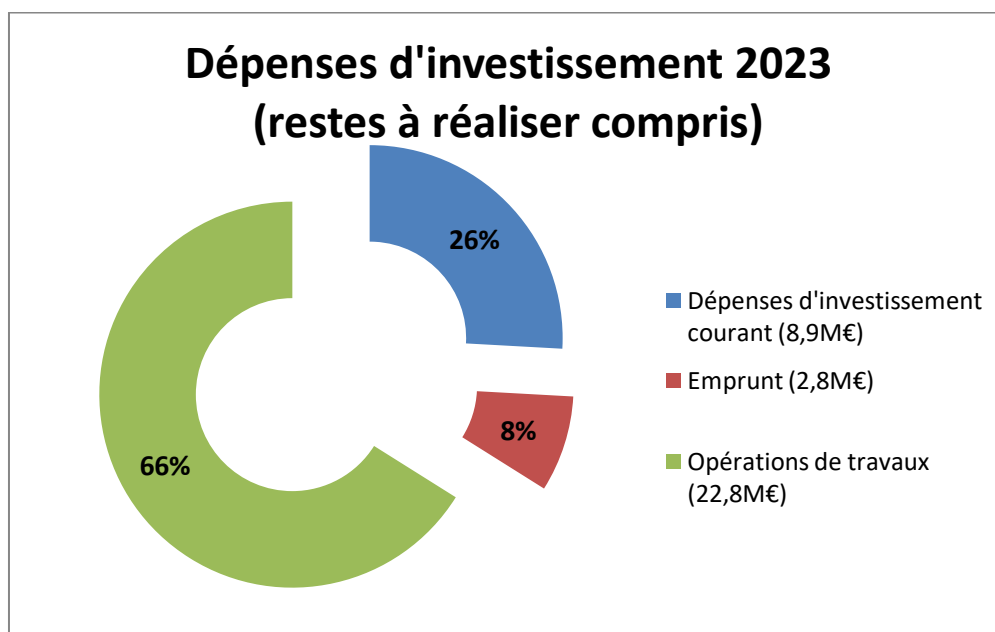
- Maison des projets ;
- Création de locaux pour la Police Municipale ;

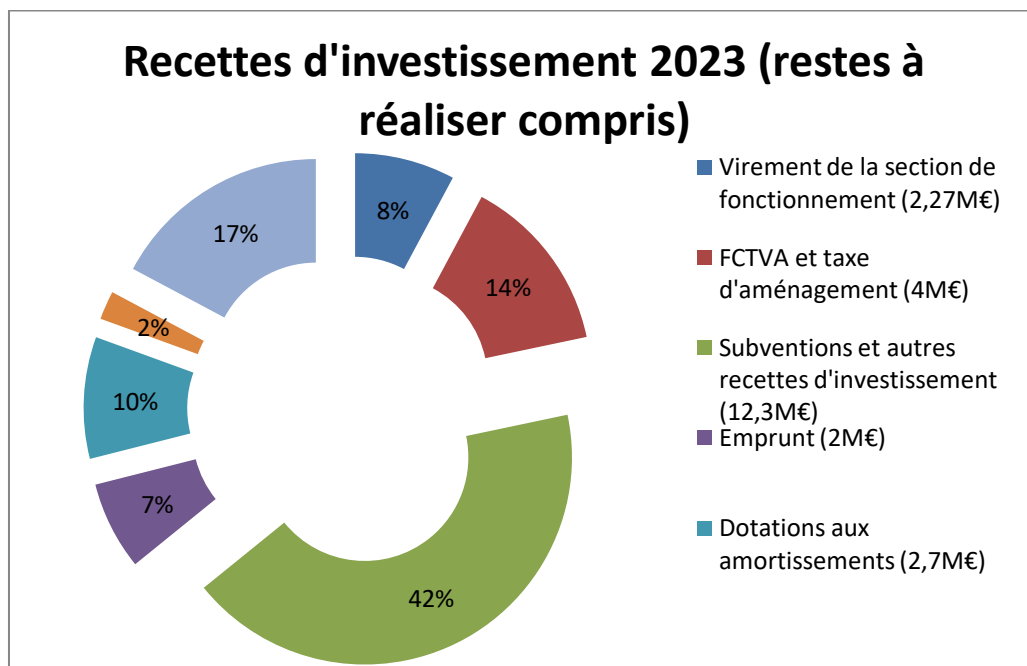
Etude en vue de la création d'une salle d'événements familiaux ;
Requalification des voiries de l'ilot Moscou ;
Requalification des voiries du quartier du Clair de Lune,
rues des Roses, des Fleurs ;
Remplacement du gradin et des fauteuils de la salle Marcel Pagnol ;
Extension de l'école Jean Jaurès ;
Réhabilitation du terrain grand jeux en terrain synthétique au Parc des Sports ;
Acquisition de la Maison de Santé.

Mais permettra également d'initier de nouvelles opérations telles que :

Le gymnase Didier Vaillant ;
Le groupe scolaire Maurice Bonnard ;
La Rue Germaine Richier ;
La délocalisation du Centre Communal d'Action Sociale dans l'ancienne Trésorerie.
Les futurs locaux de la Police Municipale
Le conservatoire.

Le foncier relatif au 4^{ème} collège a été prévu au budget.





III. Ressources et charges des sections de fonctionnements et d'investissement : évolution, structure

A. Section de fonctionnement

	Chapitres	DEPENSES	RECETTES
002	AFFECTATION DU RESULTAT A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0 €	1 000 000,00 €
920	SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRAT.PUBLIQUES LOCALE	15 383 706,40 €	412 432,82 €
921	SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	1 430 351,00 €	0,00 €
922	ENSEIGNEMENT- FORMATION	7 559 938,00 €	1 268 400,00 €
923	CULTURE	894 779,00 €	0,00 €
924	SPORT ET JEUNESSE	7 164 127,00 €	619 480,70 €
925	INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	1 422 700,00 €	0,00 €
926	FAMILLE	3 581 368,00 €	1 759 209,00 €
927	LOGEMENT	90 000,00 €	390 498,00 €
928	AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	6 511 637,00 €	286 331,88 €
929	ACTION ECONOMIQUE	0 €	2 792 849,00 €
931	OPERATIONS FINANCIERES	866 300,00 €	451 050,00 €
932	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS NON AFFECTEES	0 €	23 380 141,00 €
933	IMPOTS ET TAXES NON AFFECTÉS	0,00 €	17 610 480,00 €
934	TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 795 966,00 €	0,00 €
939	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES	2 270 000,00 €	0,00 €
TOTAL GENERAL		49 970 872,40 €	49 970 872,40 €

B. Section d'investissement

	Chapitres	DEPENSES BUDGETEES	REPORTS	RECETTES BUDGETEES	REPORTS
001	AFFECTATION DU RESULTAT INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €	4 997 333,42 €	0,00 €
900	SERVICES GENERAUX DES ADMINIST.PUBLIQUES LOCALES	3 235 468,08 €	1 154 676,40 €	781 147,58 €	51 586,02 €
901	SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	41 665,00 €	4 219,01 €	0,00 €	2 295,00 €
902	ENSEIGNEMENT - FORMATION	1 066 724,00 €	227 020,69 €	487 928,00 €	0,00 €
903	CULTURE	778 000,00 €	413 324,95 €	1 689 135,00 €	716 802,14 €
904	SPORT ET JEUNESSE	1 572 128,00 €	285 001,74 €	453 235,00 €	0,00 €
905	SANTE	300 000,00 €	828 000,00 €	0,00 €	450 000,00 €
906	FAMILLE	113 226,00 €	39 239,87 €	0,00 €	0,00 €
907	LOGEMENT	369 387,00 €	380 546,09 €	0,00 €	0,00 €
908	AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	20 798 103,30 €	3 389 401,75 €	13 180 077,30 €	213 034,34 €
910	OPERATIONS PATRIMONIALES	392 275,00 €	0,00 €	392 275,00 €	0,00 €
911	DETTES ET AUTRES OPERATIONS FINANCIERES	2 775 100,00 €	0,00 €	7 866 979,18 €	0,00 €
912	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPAT.NON AFFECTEES	0,00 €	0,00 €	1 479 000,00 €	0,00 €
914	TRANSFERTS ENTRE SECTION	0,00 €	0,00 €	2 795 901,00 €	0,00 €
917	OPERATIONS SOUS MANDAT	80 000,00 €	1 622,10 €	80 000,00 €	0,00 €
919	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (RECETTES	0,00 €	0,00 €	2 270 000,00 €	0,00 €
95	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	0,00 €	0,00 €	338 400,00 €	0,00 €
TOTAL		31 522 076,38 €	6 723 052,60 €	36 811 411,48 €	1 433 717,50 €
TOTAL GENERAL		38 245 128,98 €		38 245 128,98 €	

Liste des opérations d'équipements budgétées en

2023

Opération	Libellé	Dépenses	Recettes
070	RESTRUCTURATION MAISON JACQUES BREL	60 521,97 €	0,00 €
080	DEMOLITION BATIMENT	149 141,60 €	0,00 €
082	VIDEO SURVEILLANCE	132 065,75 €	93 579,37 €
089	ANRU CERISAIE-VOIRIE ESPACES PUBLICS	0,00 €	27 668,00 €
092	TRAVAUX D'OFFICE PERIL	80 000,00 €	80 000,00 €
096	GROUPE SCOLAIRE HENRI WALLON	798 594,32 €	95 431,05 €
099	EQUIPEMENT SPORTIF OWENS	800,00 €	0,00 €
100	MAISON DES SERVICES - TRANSFORMATION GPHILIPPE	1 936,80 €	0,00 €
103	CERISAIE MQ ALLENDE	102 789,94 €	169 413,44 €
105	REAMENAGEMENT HOTEL DE VILLE	248 082,48 €	201 086,00 €
108	NPRU-RENOVATION MPAGNOL-CONSERVATOIRE	362 353,97 €	48 214,34 €
110	NPRU-GYMNASE DIDIER VAILLANT	4 935 279,95 €	2 336 447,31 €
113	ADAP DIVERS BATIMENTS	285 808,83 €	178 240,00 €
114	DIVERS ECOLES RESTAURATION	119 680,00 €	301 127,00 €
115	MAISON DES PROJETS	930 496,05 €	764 458,00 €
116	SECURISATION DES ECOLES	13 962,80 €	0,00 €
117	SECURISATION DES BATIMENTS	92 414,91 €	0,00 €
118	EGLISE SAINT DIDIER	613 324,95 €	1 978 047,14 €
120	AMENAGEMENT ET REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS	11 210,52 €	0,00 €
121	ETUDES NPNRU	310 463,00 €	0,00 €
122	PIA PROGRAMME INVESTISSEMENT AVENIR	197 930,00 €	90 000,00 €
123	RESEAUX FIBRE	107 264,00 €	147 998,58 €
124	RESTRUCTURATION LANGEVIN ROUSSEAU	318 903,57 €	0,00 €
126	PISTE D'ATHLÉTISME MARIE JOSÉ PEREC	0,00 €	0,00 €
128	GROUPE SCOLAIRE M BONNARD	890 551,83 €	1 656 298,95 €
130	REQUALIFICATION VOIRIES CHARMETTES CLAIR DE LUNE	1 022 727,60 €	200 000,00 €
132	PLAN VELO	330 000,00 €	93 467,00 €
133	CARREFOUR GIRATOIRE-P.SEMARD/HDR/CHEMIN ST-DENIS	350 000,00 €	0,00 €
134	RELOCALISATION LOCAUX CCAS	596 980,98 €	0,00 €
135	REHABILITATION LOCAUX CUISINE CENTRALE CARREAUX	150 000,00 €	0,00 €
136	TRAVAUX SOL GYMNASE OWENS ET MANDELA	455 414,80 €	187 988,00 €
137	AMENAGEMENT ET REQUALIFICATION SECTEUR MOSCOU	2 171 000,00 €	2 114 016,00 €
138	AMENAGEMENT ET REQUALIFICATION CH. DE MONTMORENCY	0,00 €	0,00 €
139	AMENAGEMENT ET REQUALIFICATION QU. DES GELINIERES	762 910,57 €	2 542 359,66 €
141	OPERATIONS D'AMENAGEMENT NPRU	1 532 784,40 €	565 295,08 €
142	CITÉ NUMÉRIQUE	260 740,20 €	186 801,00 €
145	EGLISE - RENOVATION DE L'ORGUE	195 000,00 €	188 890,00 €
146	TERRAIN DE FOOT GEOTHERMIE	0,00 €	81 174,00 €
149	AMENAGEMENT LOCAUX PM	552 240,00 €	0,00 €
152	NUMERIQUE DES CSC	0,00 €	23 127,00 €
153	TERRAIN SYNTHETIQUE PDS	1 000 000,00 €	430 108,00 €
154	CENTRE DE SANTÉ	1 128 000,00 €	450 000,00 €
159	HANGAR LOGISTIQUE EVENEMENTIEL	50 000,00 €	0,00 €
162	CLOTURE PARC DES SPORTS ET DE LOISIRS	150 000,00 €	0,00 €
163	PROGRAMMATION DE RENOVATION EP	500 000,00 €	300 000,00 €
164	AMENAGEMENT ZAC VILLAGE ESPACES PUBLICS	300 000,00 €	0,00 €
165	AMENAGEMENT NPRU-ESPACES PUBLICS	100 000,00 €	0,00 €
166	COURS OASIS-COURS VEGETALISEES	100 000,00 €	0,00 €
169	DIAGNOSTIC PATRIMOINE BAT	100 000,00 €	0,00 €
171	INSTALLATIONS DE STORES DANS LES ECOLES	110 000,00 €	0,00 €
172	ECLAIRAGE LED DANS LES ECOLES	80 000,00 €	0,00 €
173	ECLAIRAGE LED DANS LES GYMNASES	227 000,00 €	0,00 €
174	REMPLACEMENT GRADIN ESPACE MARCEL PAGNOL	360 000,00 €	239 000,00 €

IV. Montant du budget consolidé et des budgets annexes

1 - Budget principal : VILLE DE VILLIERS LE BEL (BUDGET PAL)

Compte Administratif 2022 :

	Prévu	Réalisé
Section d'investissement :		
Dépenses	27 336 254,94 €	15 674 227,22 €
Recettes	27 336 254,94 €	20 671 560,64 € (compris 001)

Les restes à réaliser de l'exercice 2022 s'établissent aux sommes respectives de :

Dépenses	6 723 052,60 €
Recettes	1 433 717,50 €

Section de fonctionnement :

Dépenses	49 206 705,73 €	45 854 207,50 €
Recettes	49 206 705,73 €	52 721 186,68 € (compris 002)

Budget Primitif 2023 :

Dépenses / Recettes	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total
Dépenses	38 245 128,98 €	49 970 872,40 €	88 216 001,68 €
Recettes	38 245 128,98 €	49 970 872,40 €	88 216 001,68 €

Dont crédits nouveaux en section d'investissement :

Dépenses	31 522 076,38 €
Recettes	36 811 411,48 €

Le budget principal de la ville est voté avec reprise des résultats.

2 - Budget annexe :

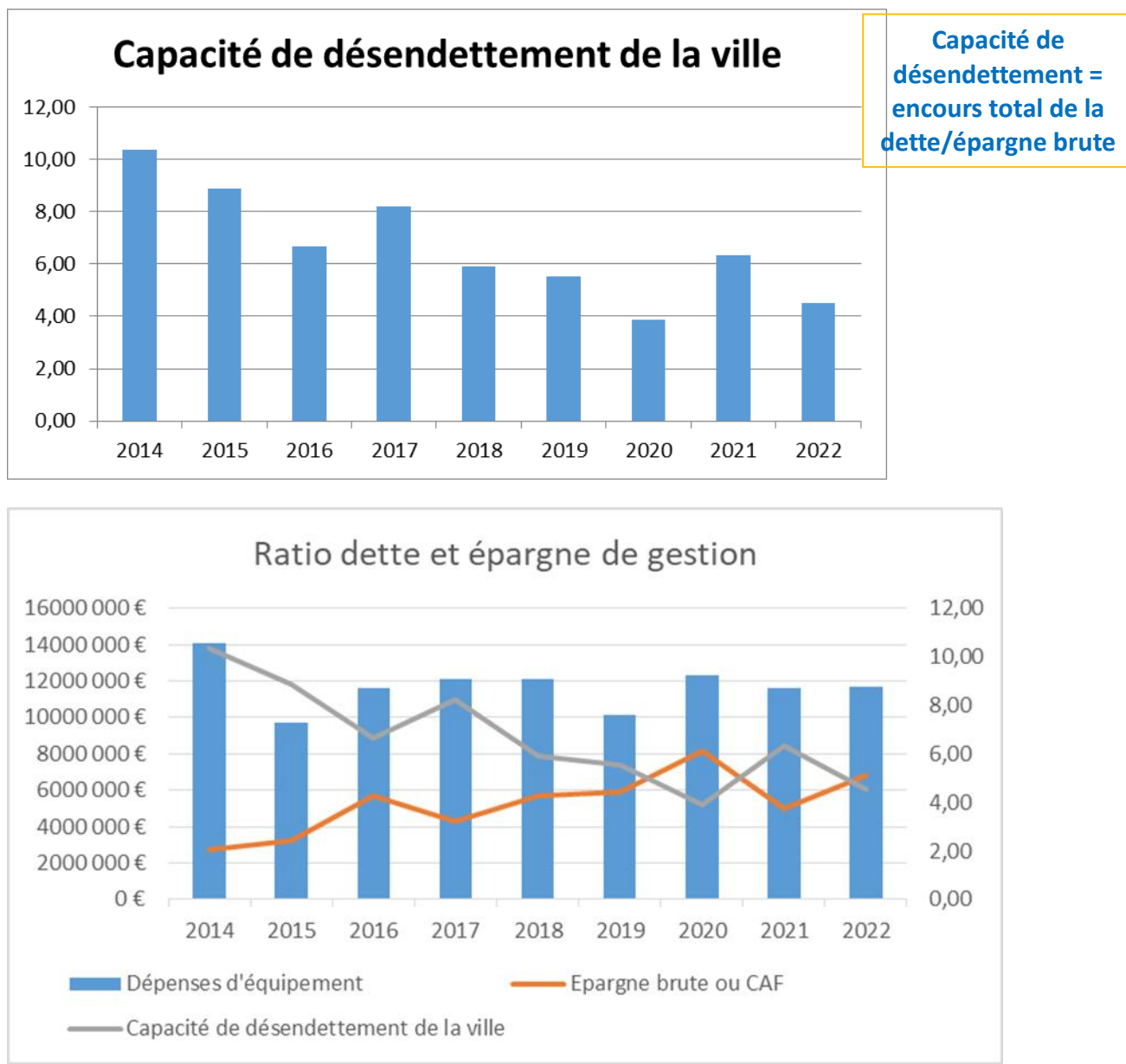
La compétence assainissement a été transférée au SIAH le 01/01/2019. La collectivité ne détient plus de budget annexe.

V. Niveau d'endettement de la collectivité

L'encours total de la ville au 1^{er} janvier 2023 est de 30,157 M€ et concerne 24 emprunts (en tenant compte de l'emprunt renégocié et du nouvel emprunt de 2023), à taux fixes ou à taux variant en fonction du livret A. Le niveau des frais financiers pour 2022 est de 840K€ (intérêts de la dette).

VI. Capacité de désendettement

La capacité de désendettement de la ville est de 5,06 années au 31/12/2022 :



VII. Taux d'endettement

Le taux d'endettement de la ville est de :

Taux d'endettement à la ville – 2015 à 2022

01/01/2015	01/01/2016	01/01/2017	01/01/2018	01/01/2019	01/01/2020	01/01/2021	01/01/2022
74,23%	101,92%	85,17%	79,39%	72,87%	67,23%	71,11%	65,04%

Ratio encours/recettes réelles de fonctionnement = taux d'endettement

Niveaux des taux d'imposition

Exercices	2023	2020	2019	2018	2017	2016
Taux			Taux voté Taux moyen de la strate	Taux voté Taux moyen de la strate	Taux voté Taux moyen de la strate	Taux voté Taux moyen de la strate
Taxe d'habitation sur les résidences	14,16%	14,16%	14,16% 20,05%	14,16% 20,00%	14,16% 9,95%	14,16% 19,99%

secondaires à compter de 2023										
Foncier bâti	41,06%	23,88%	20,42%	23,35%	20,42%	23,19%	20,42%	23,10%	20,42%	23,19%
Foncier non bâti	65,76%	65,76%	60,46%	54,06%	60,46%	54,25%	60,46%	54,25%	60,46%	55,24%

VIII. Principaux ratios

INFORMATIONS FINANCIERES – RATIOS	Valeurs 2022	Moyennes nationales de la strate (DGCL 2021-20 À 50 000 Hab)
1. Dépenses réelles de fonctionnement/population	1478	1237
2. Produit des impositions directes/Population	610	653
3. Recettes réelles de fonctionnement/Population	1830	1441
4. Dépenses d'équipement brut/Population	399	312
5. Encours de la dette/Population	1064	999
6. Dotation globale de fonctionnement/Population	188	301
7. Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	62.7	62.4
9. Dépenses réelles de fonctionnement + rembours. annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement	85.4	92.7
10. Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	21.8	21.6
11. Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	58.1	69,4

IX. Effectifs de la collectivité et charges de personnel

A. Evolution des effectifs entre 2017 et 2021 (chiffres du dernier bilan social) :

Statut / Exercices	2017	2019	2020	2021	Evolution 2020-2021
Fonctionnaires	439	452	421	433	+2.85%
Contractuels permanents	107	113	123	119	-3.25%
Contractuels non permanents	78	150	148	160	+8,11%
EFFECTIF TOTAL	624	715	692	712	+2,89%

B. Evolution des dépenses de la masse salariale de 2014 à 2023 :

EVOLUTION DES DEPENSES DE LA MASSE SALARIALE DE 2014 A 2023

Exercices	MASSE SALARIALE (total du 012)	Augmentation annuelle de la masse salariale	Remboursement de charges de personnel (013)	Total = 012-013
2023 Budgété	27 687 000 €	7,31%	1 752 000 €	25 935 000 €
2022 Réalisé	25 801 576 €	3,65%	2 000 826€	23 800 750 €
2020 Réalisé	23 974 253 €	0,14%	2 466 883 €	21 507 370 €
2019 Réalisé	23 939 866 €	1,98%	1 613 489 €	22 326 377 €

L'inscription budgétaire 2023 de la masse salariale à hauteur de 27 687 000 € intègre :

- Le dégel du point d'indice avec un impact de 780 000 € ;
- Le personnel dit extérieur, type Appel Service (association d'insertion de nettoyage des locaux) ; UPSP (entreprise de gardiennage), les intermittents... pour la somme de 613 000€ ;
- L'anticipation de l'augmentation des cotisations patronales à hauteur de 240 000 €.